

# Commune de Ciron.



## La Lanterne

n° 70-DECEMBRE 2016

# Les vœux du Conseil Municipal

Dans quelques jours, l'année 2016 va se terminer dans la joie des fêtes de Noël et du Nouvel An.

Comme l'année précédente, 2016 fut pour notre pays, marquée par plusieurs attentats particulièrement à Nice le soir du 14 juillet.

Les victimes innocentes du terrorisme et du fanatisme doivent rester présentes dans nos cœurs et nous devons avoir une pensée pour elles et apporter notre soutien à leurs familles et à leurs proches.

Pendant ces tragiques évènements, notre pays a montré une volonté d'union et de solidarité, une envie forte de vivre ensemble et d'éviter les amalgames et les rejets systématiques.

Nous devons travailler pour que cet état d'esprit demeure.

Dans notre commune, l'année 2016 a apporté son lot de joie et de satisfaction mais aussi de douleurs et de peines.

Nous avons une pensée pour les cironnaises et les cironnais qui nous ont quittés, laissant leurs familles éprouvées.

Nous souhaitons la bienvenue aux 10 nouveaux nés de 2016 : Rose, Etienne, Lyna, Matthew, Hender, Jules, Benoît, Elia, Lia, Sohan et aussi aux personnes qui ont décidé de venir s'établir sur notre commune.

Les principales réalisations du conseil en 2016 sont :

- La réfection des voies communales du Tertre et des Vouliers
- La rénovation du tennis
- L'agrandissement et la rénovation des vestiaires du stade

Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble des associations qui travaillent activement à l'animation et à la vie de notre commune tout au long de l'année et plus particulièrement lors du week end du Téléthon.

2017 arrive à grands pas, avec ses espoirs et ses inquiétudes mais nous devons rester confiants, optimistes et solidaires.

Nos souhaits pour cette nouvelle année :

Que CIRON continue de vivre dans la tranquillité et la sérénité

Que les jeunes réussissent leurs études et trouvent un emploi

Que chacun réalise ses projets.

Le conseil municipal vous souhaite de passer de bonnes fêtes et pour 2017 une bonne santé, bien très précieux et une bonne année pleine de joie, de bonheur et de réussites.



Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux et au vin d'honneur qui suivra le

Samedi 21 janvier 2017 à 18 heures

Salle Gérard LERAT



# ETAT CIVIL

## ETAT CIVIL



### Naissances :

Matthew HORTHOLARY	né le 09 juillet	Le Blanc
Hender PERRIAU	né le 31 juillet	Le Blanc
Jules FUENTES	né le 17 août	Le Blanc
Benoît MENET	né le 06 septembre	Le Blanc
Elia PAGNARD	née le 09 septembre	Le Blanc
Lia BESSE	née le 09 septembre	Le Blanc
Sohan CAYET	né le 17 octobre	Le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

\*\*\*\*

### Mariage :

Pascal CARDON et Nicole DUBUISSON	le 09 juillet
Nicolas CHEVROL et Louise RUBIO	le 30 juillet
Bertrand TROCHET et Sabine VERRAZ	le 06 août

Félicitations aux jeunes mariés.

### Décès :

Sébastien CHAGNON	le 13 juillet	à Ciron
Jean-Claude MARSOUIN	le 02 octobre	au Blanc
Josette JUTEAU	le 12 octobre	au Blanc
Jean VOISEAU	le 20 octobre	à Ciron
Louis COLLÉE	le 07 décembre	à Tours

### Inhumations :

ALLEZY Henriette	venant de Chabris	le 19 août
STERLING Josianne	venant du Poinçonnet	le 09 septembre

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

\*\*\*\*\*

# Informations

## Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Les 06 et 07 janvier  
et du 12 au 14 janvier

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

## Maisons Fleuries 2016

### **Palmarès 2016 du Conseil Départemental**

1 <sup>ère</sup> catégorie	1 <sup>er</sup> prix	ALAPHILIPPE Jannine
(Maison avec jardin)		CARDON Pascal
		DEFEZ Gérard

## 11 novembre 2018

Pour marquer le centenaire du 11 novembre 1918, le conseil municipal a décidé de préparer une manifestation qui aura lieu le 11 novembre 2018, montrant la participation et l'engagement des habitants de notre commune lors de la guerre 14-18 et plus particulièrement ceux qui sont morts pour notre pays.

Le conseil municipal va créer un groupe de travail pour préparer cet évènement.

Les cironnaises et les cironnais désirant y participer peuvent s'inscrire en mairie avant le 31 janvier 2017

\*\*\*\*\*

## **Collecte des ordures ménagères**

### **Petit rappel- règlement du SYMCTOM**

#### Définition des déchets ménagers et assimilés (article 2)

Sont compris dans la dénomination des déchets ménagers :

- Les déchets ordinaires provenant de la préparation des aliments et du nettoyage normal des habitations et bureaux, balayures et résidus
- Les déchets provenant de la consommation courante

Sont compris dans la dénomination des déchets assimilés :

- Les déchets solides provenant des établissements artisanaux et commerciaux ainsi que des écoles, hôpitaux et tous bâtiments publics qui répondent à la définition des ordures ménagères et à ce titre peuvent être traités sans sujétions particulière

Définition des déchets **EXCLUS** de la collecte des ordures ménagères (article 3)

Les déchets provenant de travaux publics et particuliers :

- Déblais
- Gravats
- \* Décombres
- \* Matériaux divers

Les déchets de jardin et d'espaces verts :

- Feuilles
- Produits de taille et tonte
- Terre, gravillons, sables, etc.

Les déchets encombrants :

- Monstres métalliques (réfrigérateurs, cuisinières, machines à laver...)
- Meubles et literie
- Objet volumineux (landaus, moquettes, jouets, bicyclette,...)

Les déchets ménagers spéciaux (DMS) :

- Médicaments, piles
- Produits toxiques de bricolage (colle, peintures, solvants...)
- Produits dangereux (traitement des arbres, fruits, destruction d'animaux...)

Les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASR) :

- Seringues

Les déchets à risque des établissements hospitaliers, des professions médicales, paramédicales, vétérinaires ainsi que des établissements d'analyses, de radiologie et d'imageries médicales :

- Radios, tubulure, pansements souillés etc.

Les déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux autres que ceux visés à l'article 2 :

- Les résidus de chantier et de production
- Les plâtrerie, zinguerie, les moquettes et carrelages
- Les déchets de fabrication
- Les films photographiques
- Les déchets toxiques
- Les déchets issus d'abattoirs.

Les déchets exclus de la collecte des ordures ménagères peuvent être suivant leur spécificité amené en apport volontaire dans les déchèteries (gravats, déchets verts, déchets encombrants, les déchets ménagers spéciaux etc.)

D'autres déchets plus spéciaux tels les pneus, les extincteurs, l'amiante, les explosifs (feu d'artifice, fusée de détresse etc.), les déchets radioactifs (certains minéraux, les sels naturels de laboratoire, les anciens objets d'horlogerie) font l'objet de reprises particulières par des filières adaptées et ne sont pas pris en déchèterie

### Responsabilité

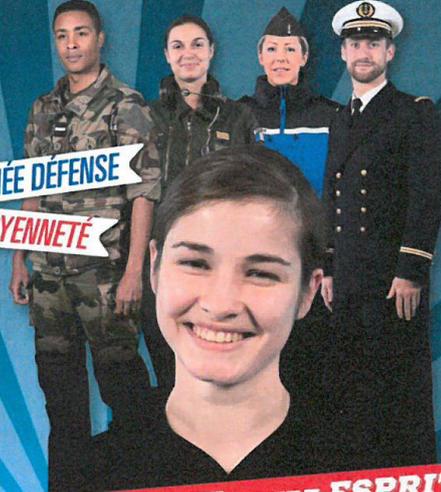
Tout accident qui pourrait subvenir d'un mauvais entrepôt des récipients de collecte (bacs appartenant aux particuliers), ou sacs d'ordures sur les trottoirs est de la responsabilité du déposant.

Les déchets collectés doivent être déposés de façon accessible aux ripeurs sur le domaine public, la veille au soir lorsque la tournée s'effectue à partir de 5 heure du matin.

Tout dépôt en dehors des heures de collecte est considéré comme dépôt sauvage et est de la responsabilité du déposant, toute personne ne respectant pas ces horaires risque à tout moment d'être verbalisée



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**QUI ?**

Tous les Français,  
filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation  
à la journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement  
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,  
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,  
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

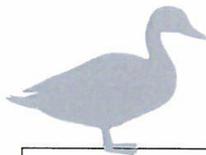


[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)





# RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique  
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



**Si une mortalité anormale est constatée** : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

# Les Travaux du Conseil

## 2<sup>èm</sup> semestre 2016

### Séance du 21 juillet

- *Liste 1 annexe aux statuts de la CDC*

Le conseil accepte la liste annexe aux statuts de la CDC

- *Avenant N°1 Gros Œuvre travaux vestiaires*

La structure du préau existant ne permet pas de réaliser la chape prévue et le puisard existant est saturé, il y a est donc nécessaire de créer un nouveau puisard et de créer une chape armée.

Le marché initial va évoluer de la façon suivante :

	47 815.31€
Travaux supplémentaires	+ 4 882.33€
Travaux à supprimer	- 1 875.53€

Nouveau montant avec avenant 50 822.11€HT

- *Levé topographique aménagement traverse*

Pour continuer l'étude du projet d'aménagement de la traverse du bourg de Ciron, un levé topographique doit être effectué. Le cabinet DG est chargé de la réalisation pour un coût de 2950€HT.

- *Fonds de soutien aux projets communaux*

Une demande de subvention est déposée dans le cadre du fonds de soutien des projets communaux auprès de la CDC Brenne Val de Creuse pour l'achat d'une débroussailleuse suivant le plan de financement suivant :

Achat		Financement		
Montant	19 770.00	Fonds de soutien	60%	12 000.00
		Autofinancement	40%	7 770.00
TVA	3 954.00	TVA	20%	3 954.00
Total TTC	23 724.00	Total TTC		23 724.00

### Séance du 06 octobre

- *Adhésion au contrat d'assurance groupe du personnel*

Suite à la mise en concurrence, effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre l'offre du groupement GRAS SAVOYE/CNP est retenue, aux taux suivants s'appliquant à la masse salariale de la collectivité:

#### Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL:

Décès, accident de travail, Longue Maladie/Longue Durée, Maternité, Paternité, Maladie Ordinaire (franchise de 10 jours fermes sur les risques maladie ordinaire et congés Longue Maladie/Longue Durée)

Taux de cotisation: 4,86%

Agents titulaires et statutaires contractuel dépendant du régime général:

Accident de travail, Grave maladie, Maternité, Paternité, Maladie Ordinaire : (Franchise de 10 jours fermes sur les risques maladie ordinaire et grave maladie)

Taux de cotisation: 1,05%

- *Convention chemin du Tertre*

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention entre la commune et la CDC Cœur de Brenne pour le remboursement des travaux réalisés sur le chemin du Tertre. Sur les 2180m<sup>2</sup> de travaux, 432m<sup>2</sup> étant situés sur la commune de Migné.

Séance du 14 novembre

- *Demande de subvention dans le cadre du FAR 2017*

Les travaux de réfection de la VC 1 (chemin de l'emprunt), de la VC 14 (chemin de l'Abreuvoir) et d'une partie de la voie communale du Tertre (à partir de la D32 sur 500m) sont estimés à 22 124€HT soit 26 548.80€TTC

Une demande de subvention dans le cadre du FAR (Fonds d'action rurale) est déposée auprès du Département à hauteur de 14 380€

- *Projet d'installation de stockage de déchets inertes*

Suite à la consultation publique sur le projet d'installation de stockage de déchets inertes déposé par les Établissements GALLAUD SAS.

Le conseil municipal, après débat, donne un avis favorable avec 2 remarques:

1°- Lors de la fermeture du site et son réaménagement après exploitation, il souhaite que l'épaisseur de terre végétale qui sera régalée soit de 0.50m pour permettre réellement une remise en cultures du terrain

2°- Pour l'exploitation du site, il serait souhaitable qu'un pont bascule soit installé sur le site même pour éviter à chaque camion amenant des déchets inertes de traverser 4 fois le bourg de CIRON pour peser avant et après déchargement.

- *Participation voyage scolaire*

La commune participera à hauteur de 50€ pour le séjour au ski du 09/01 au 13/01/2017 de CARNET Matthias, et de DOUSSET Hanabel

- *Tarifification rangement salle des fêtes après location*

A l'occasion de l'utilisation de la salle des fêtes, il peut arriver que le matériel (tables et chaises) ne soit pas rangé correctement malgré les précisions apportées sur la convention signée entre les utilisateurs et la commune et l'affichage dans les locaux.

Un forfait de rangement après location est fixé à 50€.

- Autorisation d'utilisation procédure parcelle en état d'abandon manifeste

Vu les différentes constatations attestant que la parcelle cadastrée AL 30 et l'immeuble qui y est construit (rue du haut village à Scoury) ne sont manifestement plus entretenus depuis de nombreuses années et les courriers adressés à Me Delest qui assure la succession de M JUMEAU François, propriétaire décédé de ladite parcelle et de l'immeuble:

Vu l'arrêté de péril ordinaire du 19 novembre 2013 qui n'a pas pu aboutir.

Vu la procédure de péril imminent sur immeuble menaçant ruine lancé le 05 mars 2016 qui n'a pu aboutir car la liste des héritiers n'a pu être établie.

Considérant la nécessité de bon entretien des propriétés situées dans la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire:

\* à utiliser la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste prévues aux articles L2243-1 à L2243-4 du Code général des collectivités territoriales pour la parcelle susmentionnée.

\* à signer tous les actes rendus nécessaires pour le bon déroulement de cette procédure.

- Participation à la protection sociale des agents

La participation communale à la protection sociale des agents fixée en 2013 à 9€ mensuels passera à 12€ en janvier 2017.

#### Séance du 14 décembre

- Modification des statuts de la CDC

Le conseil accepte la modification des statuts de la CDC (*voir détail des compétences dans les Travaux de la Communauté de communes*)

- Indemnité de fonction du Maire

La Loi du 31 mars 2015 obligeait les maires des communes de moins de 1000 habitants à percevoir leur indemnité de fonction au taux maximal. La loi du 08 novembre 2016 a modifié cette disposition. Suite à la demande de monsieur le Maire, l'indemnité de fonction a été fixé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, au taux voté en 2014 soit 24,80%.

- Remboursement de caution

Suite à l'état des lieux établi le 06 décembre 2016, le conseil municipal décide de rendre la totalité de la caution versée par Mme Evrard et M Sureau à leur arrivée dans le logement situé impasse de la gare.

- Contrat de ruralité

Un contrat de ruralité, permettant l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoires partagés entre l'Etat et la CDC Brenne Val de Creuse devrait être signé couvrant la période 2017-2020.

Le conseil décide de déposer un dossier pour le projet d'aménagement de la traverse du bourg de Ciron sur la RD 951.

## Les vestiaires du stade sont rénovés

Les travaux de rénovation commencés en juin se sont terminés en octobre.

Les employés communaux ont remis à neuf l'auvent, ont réalisé les peintures avec l'aide des membres de l'US Ciron.

Le club a utilisé pour la 1<sup>ère</sup> fois, les nouveaux vestiaires le dimanche 6 novembre.



*Vestiaires de l'équipe de Ciron*



*Vestiaires équipe visiteurs*



#### Réunion du 27 juin

- Bilan d'activité 2015

Le président présente le bilan d'activité pour l'année passée, il reprend l'ensemble des actions menées par la collectivité. Il est consultable sur le site de la communauté de communes.

- SCOT

Mme Gombert fait une présentation de l'état d'avancement des travaux pour la réalisation d'un schéma de cohérence territorial (SCOT)

- Emprunt

Réalisation d'un emprunt de 206 460€ auprès de la Caisse des dépôts et consignation dans le cadre de la croissance verte pour la réalisation des toitures photovoltaïques sur les écoles du Blanc à un taux de 0%.

- Ligne de trésorerie

Le conseil communautaire autorise le président à renouveler la ligne de trésorerie de 800 000€ auprès du Crédit Agricole. Celle-ci permet de préfinancer les investissements de l'année avant l'encaissement des subventions ou des emprunts.

#### Réunion du 29 septembre

- Bilan rentrée scolaire

M Daniel Champigny, vice-président, présente le bilan de la rentrée pour l'année scolaire 2016-2017 pour les écoles de la CDC Brenne Val de Creuse.

Ce début d'année scolaire est marqué par une baisse des effectifs. Nous passons de 1440 élèves à la rentrée 2015 à 1411 cette année.

Concernant les TAP, la majorité des enfants y participent, les activités ont été allégées en maternelle pour respecter le rythme des petits. Toutes les informations sont sur le site de la CDC.

- Actions économiques

M Serge Denys, vice-président, fait le point sur la maison de santé pluridisciplinaire. Le permis de construire a été accordé le 07 septembre 2016. Le montant des travaux est estimé à 2 020 000€. L'appel d'offres est en cours mais avant tout démarrage des travaux il faut attendre le résultat du diagnostic archéologique réalisé en novembre.

- Installation d'un jeune agriculteur en élevage caprin à Douadic sur 28ha

La Safer pourrait faire le partage du foncier, l'opération est estimée dans sa totalité à 220 000€.

## Réunion du 10 novembre

- Tarifs 2017 (consultables sur le site de la CDC)

Le conseil communautaire a voté les tarifs :

- o Des cantines
- o Des garderies périscolaires
- o De l'accueil de loisirs de Fontgombault
- o Du CIPAT
- o Des bibliothèques

- Actions économiques

- o Air Alliage Le Blanc ZI des Groges

Le conseil communautaire décide de rétrocéder les parcelles cadastrées ZP n°117 et 119 à la société AIR-ALLIAGE

- o Portillon-Jamy

Le conseil communautaire décide la cession de la parcelle cadastrée AD n°118 située rue St Lazare au Blanc à la société Jamy Portillon en raison de la fin du crédit-bail.

- o Hôtel d'entreprises – ZI des Groges Le Blanc

Le conseil communautaire décide de retenir le cabinet PIRES pour la maîtrise d'œuvre.

- o Maison de santé pluridisciplinaire Le Blanc

Le conseil communautaire valide les entreprises retenues par la commission d'appel d'offre et approuve le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	1 936 462.00 €	CPER ETAT	213 264.00 €
Maîtrise d'œuvre	159 700.00 €	CPER REGION	92 704.00 €
Maîtrise d'ouvrage	80 000.00 €	CRST	305 968.00 €
		FEADER	500 517.00 €
		Emprunt	1 063 709.00 €
Total	2 176 162.00 €		2 176 162.00 €

- Modifications des statuts

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 prévoit un certain nombre de transferts de compétences des communes aux communautés de communes dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, soit à titre obligatoire, soit à titre optionnel.

Pour les communautés de communes existant avant la loi NOTRe, il est nécessaire que ce transfert de compétences soit acté par un accord du conseil communautaire et par la majorité qualifiée des conseils municipaux et ceci avant le 31 décembre 2016.

Le conseil communautaire accepte de prendre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les compétences suivantes :

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

### Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- *Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations*

### Compétences facultatives

Construction, entretien et fonctionnement des Centres de Loisirs Sans Hébergement et des équipements affectés à l'accueil de la petite enfance, à caractère communautaire tel que défini en préambule, dont la liste, annexée aux présents statuts, est arrêtée par le Conseil Communautaire et validée par délibération des Conseil Municipaux selon la règle de la majorité qualifiée.

- Construction et entretien d'équipements touristiques et de loisirs à caractère communautaire tel que défini en préambule, dont la liste, annexée aux présents statuts, est arrêtée par le Conseil Communautaire et validée par délibération des Conseils Municipaux selon la règle de la majorité qualifiée.

- La communauté de communes définit, coordonne, organise et gère le service public de la lecture sur l'ensemble de son territoire notamment en mettant en œuvre :

- l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement des bibliothèques et points lectures existants et à créer dans le cadre de son plan de développement de la lecture publique,
- la mise en place, la gestion et l'animation du réseau de lecture publique et du réseau de bénévoles,
- la programmation et la mise en œuvre d'animations visant à développer la lecture publique.

- La Communauté de Communes est compétente pour l'aménagement numérique de son territoire au sens des dispositions de l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Création et gestion d'un service interne à la Communauté de Communes qui contribuera à l'élaboration et à la gestion du PLUi et instruira les autorisations et actes d'urbanisme.

### Compétences supplémentaires

- Actions favorisant la connaissance et l'animation d'édifices présentant un intérêt patrimonial à caractère communautaire tel que défini en préambule, en liaison avec le PNR Brenne. La Communauté de Communes n'apportera pas son soutien financier à des actions ayant un caractère strictement communal.

- Actions favorisant la valorisation touristique et l'entretien des vallées et plus particulièrement des rivières. La Communauté de Communes n'interviendra pas sur les travaux de confortement ou de réfection de berges, ni sur des ouvrages dont elle n'est pas propriétaire ou pour lesquels aucune convention n'aurait été signée.

- Actions favorisant la valorisation touristique et l'entretien de sites naturels, qui auront été préalablement soumis à l'approbation du Comité Scientifique du Parc naturel régional de la Brenne. La Communauté de Communes n'apportera pas son soutien financier à des actions ayant un caractère strictement communal.

- Développement et soutien d'activités de loisirs et de tourisme inscrites dans le cadre d'une programmation annuelle. La Communauté de Communes n'apportera pas son soutien financier à des actions ayant un caractère strictement communal.

- Développement et soutien à la vie culturelle par la mise en réseau des acteurs locaux et l'appui technique et financier aux opérations destinées aux scolaires et à celles inscrites dans le cadre d'une programmation annuelle. La Communauté de Communes n'apportera pas son soutien financier à des actions ayant un caractère strictement communal.

- Toutes les actions favorisant l'éducation à l'environnement, auprès des écoles maternelles et primaires.

- Gestion du contingent incendie,

- Adhésion à une mission locale et soutien des actions mises en œuvre par cette structure ».

- Actions en faveur du développement de la randonnée sous toutes ses formes. L'entretien, le balisage et la valorisation des chemins ruraux appartenant aux communes sont exclus sauf dans le cadre d'itinéraires présentant un intérêt environnemental patrimonial ou paysager, en accord avec la ou les communes concernées, sur proposition du Conseil Communautaire et validés par délibération des Conseil Municipaux selon la règle de la majorité qualifiée.

- PLUi

M BERNARD Thierry, vice-président indique que l'appel d'offres concernant le bureau d'études pour la réalisation du PLUi sera lancé le 14 novembre

- Divers

Le conseil communautaire :

- admet en non-valeur les loyers impayés sur le budget « café restaurant de Fontgombault » pour un montant de 11 255€
- Retient le cabinet Maison en Brenne pour la Modernisation de la cantine de CIRON
- Retient le cabinet ARCA3 pour la réalisation du multi-accueil de Thenay

- Désherbage thermique

M Alain Jacquet présente une solution pour le désherbage thermique avec de la vapeur à 135°C qui permet de traiter pour un coût modique 2000m<sup>2</sup>/h avec 2 opérateurs. Il propose l'achat de 3 appareils qui seront répartis sur le CDC.

Pour cet achat, le conseil communautaire autorise le président à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau.

#### Réunion du 08 décembre

- Fonds de soutien à l'investissement :

Le conseil communautaire décide d'accorder une aide de 12 000€ aux 5 communes suivantes :

CIRON : achat d'une débroussailleuse

CONCREMIERS : Rénovation de la salle des fêtes

DOUADIC :	Construction d'une salle polyvalente
OULCHES :	Reconstruction d'un mur de soutènement
RIVARENNES :	Rénovation d'une salle

- Budget annexe

A la demande de la chambre régionale des comptes, les actions économiques soumises à TVA devront désormais être regroupées dans un seul document budgétaire au titre du principe d'unité. Le conseil communautaire décide de créer un budget annexe intitulé « Actions économiques » avec une présentation analytique par opération.

Réunion du 15 décembre

- Fiscalité

Après débat, le conseil communautaire décide d'instaurer une fiscalité professionnelle unique (FPU) sur le territoire de la CDC, ceci pour répondre aux dispositions de la loi NOTRE et bénéficier à l'avenir d'une Dotation Globale de Fonctionnement plus élevée.

Dans ce cadre la communauté percevra à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 en lieu et place des 28 communes, les impôts suivants :

- Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Certaines composantes de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)
- Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

La CFE sera donc perçue en totalité par la CDC à partir de 2017. Son taux étant en ce moment différent pour chaque commune, il sera harmonisé sur une période de 7 ans pour arriver à un taux unique de 25,81% à la fin de la période.

De plus la CDC conservera également une part des impôts ménages en votant ses propres taux comme actuellement pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti.

L'instauration de la fiscalité professionnelle unique sera accompagnée obligatoirement de compensation aux communes.

le montant de cette compensation sera déterminé pour chaque commune par la commission locale d'évaluations des charges transférées (CLET) composée des 28 maires des communes de la CDC

- Actions économiques

- Implantation d'une boucherie à Tournon Saint Martin

Le conseil communautaire accepte de réaliser l'opération telle que présentée pour un budget de 201 360€ subventionnée à hauteur de 57%

Le loyer mensuel sera de 700€

- Café restaurant de Vigoux

Suite à l'arrivée d'une nouvelle exploitante, le loyer est fixé à 350€HT/mois

- Foire exposition 2017

Reconduction du partenariat avec le comité d'organisation de la Foire exposition du Blanc avec un financement identique, à savoir : l'attribution d'une subvention égale à la moitié de la valeur d'un stand pour les entreprises artisanales de la CDC

## Arbre des pupilles de la nation

Le cerisier, arbre des pupilles de la nation, planté en 1920 près de la lanterne des morts a rendu l'âme.

Le vendredi 25 novembre la plantation du nouvel arbre des pupilles de la nation a offert l'occasion d'un rassemblement de nombreux cironnais et en particulier des enfants de Renée Lardeau, pupille de la nation, dont le père, François Berigaud est mort pour la France à l'âge de 34 ans, le 18 octobre 1918. Les enfants de l'école accompagnés de Carine Patinier, professeur des écoles et directrice, ont manifesté un vif intérêt à cet événement.



Monsieur le maire s'est exprimé sur cette période de notre histoire: *"Ce conflit a eu lieu chez nous, en France, et a débuté dans les premiers jours d'août. Il a opposé la France, la Grande Bretagne, la Russie puis les Etats Unis face à une coalition composée de l'Allemagne, de l'Autriche - Hongrie et de la Turquie. Une guerre meurtrière qui a endeuillé notre pays et fait 1 400 000 morts. Nos villages ruraux ont payé un lourd tribut .Quarante – sept enfants de notre commune sont inscrits sur le monument aux morts, le plus jeune avait 20 ans et les plus âgés 41 ans. Leur disparition a laissé dans la douleur parents, épouses et enfants. C'est pour ces enfants, orphelins de guerre, qu'a été institué le 27 juillet 1917, le statut de pupilles de la nation. Il avait pour but d'aider les familles. La commune de Ciron a participé et versé plusieurs fois une contribution et a planté un arbre en1920. "*



Les enfants ont ensuite activement et joyeusement participé à la plantation de ce nouveau cerisier

Puis la chorale de Ciron Oulches a interprété la Marseillaise et l'Hymne à la joie.



Un verre de l'amitié a permis de prolonger la rencontre et les discussions sur l'évènement.

Se souvenir est un devoir qui nous incombe face aux jeunes générations afin que cette connaissance du passé les aide à construire l'avenir.

## Telethon 2016

Vendredi 2 décembre à 17h 45 le téléthon 2016 démarrait joyeusement par une marche nocturne; 25 marcheurs de tous âges équipés de lampes de poche prenaient la voie verte puis le chemin du Chambon jusqu'à l'usine de Scoury pour traverser la nationale, monter dans le bourg et regagner la voie verte à la maisonnette. A l'arrivée, La Batuca, et ses musiciens si dynamiques, nous accueillent. Vin chaud, boudin noir et crêpes nous réconfortent par ce temps un peu frais.

Les parents de l'association des parents d'élèves de l'école vendaient des décorations de Noël confectionnées par les enfants au profit du téléthon.

Le lendemain une marche a été proposée pendant que des jeux de société s'organisaient à la salle des fêtes.

Le lâcher de ballons traditionnel a clôturé l'après-midi.

Le repas du soir préparé par Caroline et Katia a rassemblé 125 personnes dans une ambiance très joyeuse. Un grand merci aux cuisinières.

L'animation assurée par la chorale M'Elodies de Ciron et par l'amicale cironnaise a rencontré un vif succès. Bravo aux chanteurs et leur chef, aux jeunes talents musiciens, professeur et président pour leur dynamisme ;

Une vente de brioches a permis de récolter des fonds supplémentaires.

Un grand merci à toutes les associations qui ont permis que ce téléthon se déroule dans la bonne humeur et la fraternité.

Grâce à tous les participants la recette s'élève à 2794 euros.



## Une fan-zone à Ciron ? Pourquoi pas ?

En ce début de juillet 2016, l'équipe de France de Football accédait à la demi-finale et devait affronter l'Allemagne.

L'idée a germé à Ciron : et si, au lieu d'être chacun chez soi devant son poste de télévision, on se rassemblait pour ce grand match ?

Avec un ordinateur et l'accès Internet, un vidéoprojecteur, une salle, il était possible de mettre en pratique ce fameux « vivre ensemble » si présent dans les discours.

Le jeudi 7 juillet, la salle s'est remplie avec toutes les générations. Les supporters étaient maquillés aux couleurs de la France, les drapeaux s'agitaient et le résultat fut tel que l'on se promet de se retrouver au même endroit pour la finale.

La salle était comble le dimanche 10 juillet : les couleurs de la France étaient présentes partout : sur les visages, sur les drapeaux portés haut par les jeunes, sur les coiffures. L'assemblée a vibré lors des moments cruciaux de ce match. Certes, la victoire du Portugal a refroidi l'ambiance mais on retiendra le fait que 75 habitants de Ciron se sont retrouvés ensemble pour partager cet événement.

Il est vrai aussi que le lien des Cironnais avec le football est ancien : le club de foot à 93 ans.



## **FETE DES VOISINS**

La fête des voisins se déroule normalement au mois de juin. Le temps n'étant pas très favorable, c'est finalement la date du vendredi 09 septembre qui a été choisie par les habitants du haut village à Scoury,

Les familles de la rue du haut village, du vieux village et de l'extrémité de la route de Migné étaient conviées à se retrouver devant la maison de madame Ginette Raffin,

Après un apéritif pris en commun, 25 convives ont partagé les différentes entrées, plats et desserts sortis des sacs et paniers,

Merci à Annie, Raymond, Annie et Jacques pour avoir organisé cette soirée ( inscriptions, logistique pour les tables et chaises et la petite guirlande lumineuse, la nuit venue), La météo clémente nous a permis de nous retrouver pour un moment fort convivial qui a permis à tous de faire connaissance et à l'année prochaine !



# PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE

Comme dans le numéro précédent de "LA LANTERNE", consacré aux vendanges, voici des images rappelant le travail aux champs des habitants de la commune.



Travail de fanage pour Suzanne et Joseph COTINAT (à gauche), vers 1926. Ce couple était employé à l'hôtel Chaussé où il logeait. Photo prise à l'entrée de Scoury, dans le champ où fut édifée, depuis, la nouvelle stéarinerie Dubois. On distingue, à l'arrière-plan, le panneau "SCOURY", la route nationale, le pont du ruisseau et les premières maisons du village. Qui reconnaît l'homme de droite ?



Effeillage des betteraves au « champ de chaume » Ciron.



Roland Brouard en cours de labourage à Scoury en 1944. La famille Brouard était installée à droite sur le chemin de Pelbuzan et cultivait les champs alentours.



Après une journée de travail, un cultivateur de Châtre rafraîchit sa paire de bœufs au gué de la rivière en 1950.

# L'ABLETTE DE SCOURY

## Matinée Pêche des enfants

Cette année la matinée initiation pêche des élèves du RPI Ciron Oulches organisée conjointement par l'Ablette et l'association des parents d'élèves a eu lieu plus tard qu'à l'habitude soit le samedi 02 juillet en raison des intempéries printanières.

Une trentaine de jeunes pêcheurs accompagnés de leurs parents ont participé à cette sympathique manifestation.

Après la prise de très nombreux poissons en fin de matinée, les participants recevaient divers cadeaux (fascicules pédagogiques sur la rivière et la vie de ses habitants, lignes montées, médailles, etc...)

Le jus de fruit de l'amitié offert par l'APE a clôturé cette petite fête.

Merci aux parents qui accompagnaient les enfants, à Vanessa et les membres de l'APE, aux membres de l'Ablette présents ainsi qu'à la municipalité d'Oulches pour la mise à disposition gracieuse de l'étang communal.

## Alevinage

Il a été déversé, dans la Creuse, 20 kg de sandres. 40kg de brochets devraient suivre fin 2016.

## Pêche électrique

Organisée par la Fédération départementale des AAPPMA, épaulée par le bureau d'étude ECOGEA fin août 2016 sur le secteur habituel de CIRON, cette pêche permet des statistiques et un suivi assez précis du cheptel piscicole.



De nombreux spécimens ont été prélevés puis relâchés après prise de taille et pesée (barbeaux, gardons, ablettes, gougeons, silure) ainsi que quelques sujets de PSEUDO RASBORA, nouvelle espèce invasive originaire d'Asie.

A noter que cette année nos pêcheurs locaux ont fait de belles prises, Silures, brochets, tanches de 2kg500 remis à l'eau pour la plupart.

Bravo à eux qui, s'ils s'adonnent à leur sport favori, sont également des témoins citoyens prenant part à la vie et à la surveillance de notre rivière.



#### 45' de combat

C'est au petit matin, au lieudit « Longefont » près de Scoury, que Philippe Bique membre de l'association de pêche « l'Ablette » de Scoury a combattu avec efficacité face à ce silure de 16.670 kg (133 cm). Sa ligne eschée par un gardon, le valeureux pêcheur a pris beaucoup de plaisir pendant quarante-cinq longues minutes avant de le sortir des eaux de la Creuse.

Cette prise a été validée et permet à Philippe de rentrer dans le palmarès 2016 dans la catégorie silure au deuxième trimestre du concours du plus gros poisson organisé par la Fédération et ses partenaires, la Nouvelle République, Scalis, Enedis-R.T.E. [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com), la Berrichonne Football et le Crédit Agricole Centre-Ouest.

#### Cartes de pêche 2017

Les cartes sont déjà en vente chez notre dépositaire Annie Barboux à « La calèche » à Ciron.

Une nouveauté cette année : il sera également possible de prendre sa carte à la mairie de CIRON

Caroline se fera un plaisir de vous la délivrer.

Les pêcheurs qui le désirent peuvent aussi prendre directement leur carte sur INTERNET sur le site : [www.peche.indre.com](http://www.peche.indre.com)

#### **Une idée cadeau :**

Offrez ou faites-vous offrir une carte de l'ABLETTE, cette carte valable dans tout le département de l'Indre et dans les étangs de la Fédération départementale à Neuillay les Bois et dans plus de 90 départements français si elle est munie de la vignette HEGO (entente halieutique du grand ouest) qui a réciprocity avec le club halieutique du midi et l'union régionale du Nord Est (URNE)



L'Ablette souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que ses meilleurs vœux pour 2017

BLANCHARD A

## AMICALE CIRONNAISE

Le mois de juin a passé très vite et comme beaucoup de musiciens n'étaient pas disponibles, la fête de la musique n'a pas eu lieu.

Par contre, ils se sont retrouvés en nombre, comme tous les ans, pour la journée des Descends, le dimanche 10 juillet 2016 pour se remémorer les événements tragiques du 10 juillet 1944.

Renforcée par des musiciens de Tournon St Martin et Martizay, la fanfare de l'amicale Cironnaise composée de 25 musiciens, sous la chaleur, a participé activement à cette journée de commémoration.

Le matin, recueillement sur les stèles de la commune de Lignac et en début d'après-midi, défilé dans la rue principale de Bélâbre jusqu'au monument aux morts, et pour terminer le monument des Descends à Ciron et la stèle du bois de pailler.



Le vin d'honneur offert par la commune de Bélâbre au plan d'eau a été le bienvenu pour clore cette journée.

Le 20 novembre 2016, l'amicale Cironnaise a fêté la Sainte Cécile à Ciron.

A 9 heures, les musiciens se sont retrouvés à l'église pour la messe où ils ont interprété quelques morceaux choisis. Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, les musiciens ont rejoint la salle des fêtes, l'Amicale Cironnaise a récompensé huit musiciens lors d'une remise de médailles.



Mrs Jacky Quinquaud, Michel Crepin, Jean et Didier Moreau, Jean-Pierre Selleron, Sylvain Mathé et mesdemoiselles Stéphanie Labelle et Marjolaine Beun.

Le repas préparé par Mr Joubert Claude, restaurateur à Martizay a été servi à la salle des fêtes rassemblant une soixantaine de convives.

# LES M'ELODIES DE CIRON-OUICHES

Début septembre la chorale s'est retrouvée, bien reposée, pour affronter une nouvelle année.

Nous avons participé aux commémorations du 11 novembre à Ciron et Ruffec.  
A Ruffec nous avons donné un mini concert très apprécié avant le vin d'honneur.

Le 19 novembre les anciens de Rivarennas ont chanté avec nous à la fin de leur repas.

Le 25 novembre, par un après-midi frisquet, nous avons assisté à la plantation de l'arbre des pupilles de la nation en chantant la Marseillaise et l'Hymne à la joie.

Nous avons fini l'année avec le téléthon, en compagnie de l'amicale Cironnaise, pour animer un repas très convivial et apprécié par tous.

Toujours à la recherche de nouvelles voix n'hésitez pas à nous rejoindre le Mardi à 20h15 à la salle des fêtes de Ciron.

Les M'elodies de Ciron-Oulches vous souhaitent de bonnes fêtes et une année 2017 pleine de bonnes choses.



## Association des parents d'Elèves et Amis des Ecoles de Oulches et Ciron

Le 13 décembre 2016, l'assemblée générale de l'association a eu lieu en raison du départ de la Présidente, Mme Barbonnais Vanessa.

Le bureau se compose maintenant de : Dupuis Christelle, Présidente  
Moreau Marine, Secrétaire  
Ponton Françoise, Trésorière

Les membres sont : Dupuis Christelle (Présidente), Moreau Marine (Secrétaire), Ponton Françoise (Trésorière), Moreau Maryline, Genet Sophie, Genet Amélie, Brethon Aurélie, Provost Emeline et Laforge Gaëlle.

Les adhérents sont : Mauduit Cathy, Soulas Karine, Rodier Bénédicte, Moreau Anthony, Poiron Line-Marie, Beaujean Angélique, Guérin Maria, Brunet Ludivine, Gellé Maximilien, Coubard Sonia et Bréjaud Sarah.

Quelques rappels des manifestations passées :

- ❖ Loto le 15 octobre, à la salle des fêtes de Ciron.
- ❖ Halloween tombant pendant les vacances scolaires, une distribution de citrouilles sur réservation a été organisée le 22 octobre 2016, à la salle des fêtes d'Oulches.
- ❖ Séance de photo individuelle à Oulches, le 3 novembre 2016.
- ❖ Pour le téléthon, nous avons vendu des étoiles et des centres de table réalisés par les enfants.
- ❖ Cette vente nous a permis de réaliser un don de 200 euros pour le Téléthon à la mairie de Ciron.



- ❖ Le 9 décembre 2016, nous avons organisé à la salle des fêtes de Ciron, la venue du père Noël. Il a distribué un cadeau aux enfants des écoles. Puis, nous avons assisté au spectacle des « Galoches de Farfadet », qui nous a enchantés. Nous avons terminé la soirée autour d'un verre de l'amitié.





Quelques manifestations à venir :

- ❖ Soirée années 80, avec repas sur réservation, le 11 février à Ciron.
- ❖ Carnaval, le 11 mars à Oulches
- ❖ Bourse aux vêtements, le 21 mai à Ciron.
- ❖ Matinée pêche, le 10 juin à l'étang d'Oulches.
- ❖ Kermesse, le samedi 24 juin après-midi.....Et nous clôturons l'année par un barbecue.

**L'association est à la recherche d'un petit local pour pouvoir stocker marchandises et autres.  
Merci de nous contacter par mail ou tél : [apecironoulches@outlook.fr](mailto:apecironoulches@outlook.fr) ou 06.82.02.72.04**

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos activités.  
En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pendant l'été, l'Association s'est mise en sommeil. Depuis septembre, toutes les activités ont repris et continuent à se développer avec la

### Création du groupe de "ZUMBA"

Nous accueillons une cinquantaine de personnes pour la pratique de la Zumba. Chaque cours est conçu pour se défouler sur des rythmes de musique latino-américaine. L'entraînement est assuré par Marie qui vient une fois par semaine.

Mercredi soir de 19H30 à 21H  
(Sauf pendant les vacances scolaires)  
salle des fêtes de Ciron

### BRANLE DES ETANGS

Le Branle des Etangs continue l'atelier  
tous les 15 jours jeudi de 20H à 22H  
salle des associations à Ruffec le Château

Il serait heureux d'accueillir de nouveaux danseurs passionnés comme ceux qui cherchent à pratiquer des danses traditionnelles dans un but festif (bal folk) afin de faire découvrir le patrimoine lors de sorties extérieures, costumées.

Sorties déjà effectuées dans l'année 2016:

Maison de retraite de Concremiers (24/09)  
Participation au repas du comité de jumelage Le Blanc - Bechoffen (30/09)  
Animation du diner dansant à Ciron (12/11)  
Animation Téléthon Le Blanc (02/12)  
Club du 3ème âge à Bossay /Claise (08/12)

D'autres sorties sont déjà prévues pour 2017.

Le bal folk d'automne était le 22 octobre, le prochain sera le 04 février 2017. Nous vous y attendons nombreux.

Un cours pour enfant vient d'ouvrir le 17 novembre  
tous les jeudis de 18H30 à 19H30  
salle des associations à Ruffec Le Château.

Déjà 10 enfants de 3ans ½ à 7 ans participent à cet atelier.  
Quelques places sont encore disponibles.

SOYEZ NOTRE PORTE PAROLE

### GYMNASTIQUE

Les cours sont pratiqués  
tous les jeudis de 18H à 19H  
salle des fêtes de Ciron

Ils sont donnés par Jean Michel MEHIRI dans une ambiance très conviviale.

Nous sommes 18 participants à Ciron et 11 à Ruffec Le Château, les deux cours étant ouverts à tous.

Mesdames et Messieurs, venez nous rejoindre pour garder l'équilibre et la souplesse.

## PLEINE FORME A TOUS

### LE CLUB JOIE DE VIVRE

Le club continue ses après-midi récréatifs

Pour tous ceux et celles qui aiment les jeux de société et la bonne compagnie, nous vous invitons à venir

jeudi tous les 15 jours à la salle des fêtes de Ciron

### MARCHE



C'est avec un temps clément que l'activité marche a repris :

le lundi, pour des parcours d'environ 5 km,

le mardi, des découvertes de la région avec des circuits de 8 à 11 km.

Nous avons terminé cette année 2016 avec le **DINER DANSANT** du 12 Novembre à Ciron De nombreux convives sont venus partager le "pot au feu".

Cette soirée a été animée par Martine et Patrick BIENVENU (chant, accordéon et synthétiseur) avec la participation du BRANLE DES ETANGS.

Leur dynamisme a très vite entraîné les danseurs sur la piste.

Nombreux d'entre nous étaient ravis de retrouver Patrick qui a passé son enfance à Ciron.



## **TROUPE DES TROIS VALLES**

### **« TOURNEE TRIOMPHANTE DES TROIS VALLEES »**

Tel était le titre de l'article paru dans la Nouvelle République du 12 Décembre, relatant le succès de la dernière représentation à RUFFEC le CHATEAU le samedi 10 décembre.

Le début des répétitions a été difficile, du fait de plusieurs facteurs :

Le metteur en scène a changé de métier en cours d'année, étant de ce fait peu disponible lors des répétitions, nous amenant en conséquence à une mise en scène collégiale, avec certains conseils de sa part.

L'absence d'un ou plusieurs comédiens, pour de multiples motifs, ont été remplacés par les souffleuses ou autres personnes présentes.

Toutefois le 7 Octobre, soir de la générale, le trac avait gagné le groupe. Je leur ai dit, qu'ils connaissaient leurs rôles, de jouer et de s'amuser, le public suivra.

Effectivement, en présence d'un public déjà acquis à la troupe, « la mayonnaise » a pris. A l'entracte, me promenant dans la salle, entendant les commentaires, voyant les sourires, j'avais compris qu'ils avaient gagné la première partie. Je leur ai transmis mes impressions et leur ai demandé de leur faire vivre le second acte avec plus de plaisirs encore et de les entendre rire et applaudir sur le second acte.

Le « Mission accomplie », titre de la pièce, a été repris à chaque représentation, et je remercie la troupe de m'avoir traité « de pessimiste et de menteur » de la plus sympathique des façons.

### **LEUR SUCCES.**

Des rhumes, des problèmes plus importants ont resserré la troupe, qui a œuvré pour le plaisir de tous. Les anciens les nouveaux, qu'ils soient comédiennes et comédiens, souffleuses, techniciens, monteurs, caissières, placeuses, couturière, à l'intendance, ont tous participé à cette réussite.

**Alors BRAVO et MERCI à TOUS.**

En attendant la nouvelle tournée (le 23/09/2017 à CIRON) nous vous souhaitons de :

**BONNES FETES A TOUS**

Julien DELZOR  
Responsable de la troupe



La troupe avant le début de la représentation

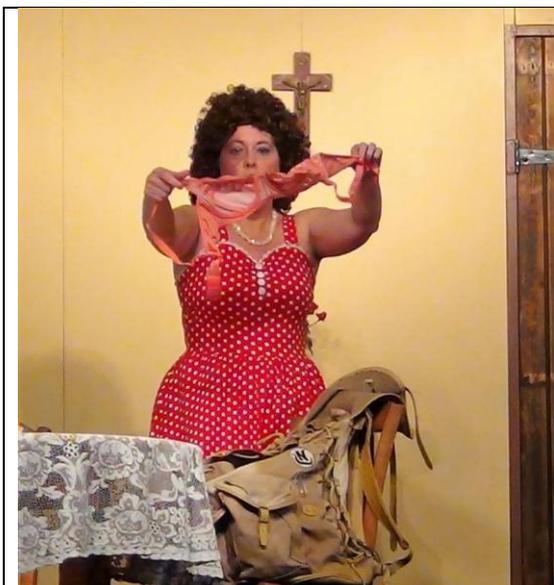
Mère Marie et sœur Monique...



Une confession plutôt insolite

Le père Vauvert a conquis toutes les  
« Gonzesses » de la paroisse,  
au grand dam du jeune curé





Le père Vauvert serait-il transformiste ?

Ce que semble supposer Mari-Lou !!!!!

Ce diable de père Vauvert ce découvre  
et passe à l'action



Le jeune curé découvre qu'il a été berné.....

Et ne veut pas regarder les dessous de l'affaire



Le sacristain raconte ses histoires de  
jeunesse





Les retrouvailles d'une mère et de son père  
.....qui est .....son fils.

Fallait venir nous voir

Le père Vauvert en communication avec  
Sainte Léopoldine



Céleste et le père Vauvert

Le sacristain.....Le père...de son père

La mère, Melle MICHARD

Le curé..... le fils..... qui est père

Ouah..... le mal de tête





Comme vous pouvez le constater, ils ont tous le sourire du fait de leur réussite.

## **BRAVO**

En arrière-plan 3ème sur la gauche, Madame VACHAUD, maire de RUFFEC le CHATEAU qui est montée sur scène remercier et féliciter la troupe

\*\*\*\*\*

Prévisions pour 2017 à la salle des fêtes de CIRON

**ASSEMBLEE GENERALE**

**28 janvier 2017**

**BAL FOLK**

**04 février 2017**

**POT AU FEU**

**11 NOVEMBRE 2017**

*Nous vous souhaitons à toutes & à tous de très bonnes FETES DE FIN D'ANNEE*



# Comité des Fêtes



## de CIRON

Après la rando du 26 avril, à laquelle une centaine de personnes ont participé, le 2ème temps fort de la saison, fût la brocante du dimanche 3 juillet.

Cette journée a été très réussie avec près de 50 exposants.

Tous les participants ainsi que les visiteurs ont pu profiter de l'espace très accueillant de la gare d'autant que la météo cette année était plutôt favorable.

Comme à l'accoutumée les andouillettes frites ont été très appréciées à l'heure du repas.

Pour le plaisir de tous, l'amicale Cironnaise a animé l'apéritif et la fête.



Dans l'après-midi, nous avons convié les enfants à participer au concours de vélos fleuris, nous tenons à féliciter les participants qui se sont vu offrir une récompense.

La saison estivale s'est poursuivie avec la traditionnelle fête d'été, organisée cette année sur l'esplanade de la salle des fêtes, le samedi 16 juillet.

Malgré un contexte peu propice à l'esprit de fête à cause d'un drame local et de l'attentat du 14 juillet à Nice, cette fête s'est bien déroulée.

Le jambon grillé à la broche a régalé les convives.

Comme les années passées le feu d'artifice a été à la hauteur de nos espérances et a attiré un public toujours aussi nombreux.

La soirée s'est poursuivie par le bal populaire animé par l'orchestre «Melody».

L'emplacement à proximité de la salle des fêtes et du stade a donné satisfaction tant au public qu'aux organisateurs: expérience peut-être à reconduire!.....

Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident pour organiser cette fête ainsi qu'à tous les participants.



Cette année encore nous avons organisé un rallye touristique dimanche 7 août avec un parcours orienté vers la Brenne pour se démarquer par rapport à l'an passé.

Bien que plus nombreux que l'année dernière, seulement 7 équipages ont participé à cette manifestation qui s'est terminée par le verre de l'amitié et la remise des récompenses.

Tous ont semblé contents de leur journée.

Il n'est pas certain que l'expérience soit reconduite eu égard au travail de préparation que cela nécessite par rapport au nombre de participants.

Notre équipe est incomplète, les personnes intéressées par l'animation de la commune sont les bienvenues!.....

Renseignements au 06 81 64 11 13

**Rendez-vous donc à l'année prochaine.**

- Vendredi 10 mars Assemblée Générale
- Dimanche 30 avril Randonnée pédestre
- Dimanche 2 juillet Brocante
- Samedi 29 juillet Fête d'été

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2017.

Dominique LABELLE

## TENNIS CLUB CIRON

Nous tenons, avant tout, à remercier Monsieur le Maire Gérard DEFEZ et son conseil municipal pour la réfection du court.

En effet, celui-ci a été entièrement transformé en une structure multisports.

Outre la pratique du tennis, nous pouvons jouer au Foot, au Volley, au Hand.

Nous envisageons de recommencer les cours en juillet avec un moniteur comme l'été dernier et pensons ouvrir cette animation à un public plus large.

Pour accéder au court, les tarifs restent les mêmes :

35€ pour une famille à l'année  
17€ pour 2 semaines  
7€ pour 1 heure

Des ballons, pour chaque discipline, avaient été mis à la disposition des joueurs, gratuitement.

**Malheureusement, ceux –ci ont été volés**

C'est un véritable préjudice pour tous les joueurs et le club.

Nous sommes également très déçus pour les élèves de l'école qui profitent de la nouvelle structure dans le cadre des T.A.P.

Nous avons décidé, malgré tout, de racheter des ballons et de faire un nouvel essai. Si les ballons disparaissent à nouveau, nous arrêterons d'en acheter et ce sera malheureusement au détriment de tous.

**Une dernière info :**

Attention, la manivelle ne sert qu'à tendre le filet.

Pour le remonter en position Volley, il faut se servir des 2 mollettes se trouvant à la base du filet de chaque côté

**Joyeuses fêtes à tous**



# U.S. CIRON

Les joueurs de U.S. Ciron ont fait leur rentrée au mois de Septembre dernier sur les installations du club d'Oulches jusqu'à fin Octobre.

Mais depuis le 6 Novembre, nous avons regagné nos nouveaux vestiaires.

Le club présente une équipe sénior en troisième division départementale. Elle occupe actuellement la neuvième place de son groupe.

Elle a été éliminée en Coupe de l'Indre ainsi qu'en Challenge Legros.

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	St Gau-Thenay 2	25	10	8	1	1	0	34	14	0	20
2	Usb Vendoeuvres	23	10	7	2	1	0	52	16	0	36
3	Pont Chretien	22	10	7	1	2	0	33	15	0	18
4	Parnac V.A Ac 2	22	10	7	1	2	0	35	16	0	19
5	U.S. Le Blanc 2	19	10	6	1	3	0	41	17	0	24
6	Cx Etoile 2	13	10	4	1	5	0	24	22	0	2
7	Belabre Ss	12	10	3	3	4	0	24	19	0	5
8	Tendu As	9	10	3	0	7	0	20	34	0	-14
9	Ciron Us	7	10	2	1	7	0	11	41	0	-30
10	Ruffec Js	3	10	1	0	9	0	13	56	0	-43
11	E. Chaillac 2	3	10	1	1	7	1	15	52	0	-37
12	Fc Concremiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

La 2ème partie du championnat reprendra le 29 Janvier 2017.

Les rencontres seront :

- Le 29/01 Vendoeuvres - Ciron
- Le 25/02 St Gaultier - Ciron
- Le 12/03 Ciron - Etoile Chtx
- Le 26/03 Pont Chétien - Ciron
- Le 09/04 Ciron - Bélabre
- Le 30/04 Chaillac - Ciron
- Le 14/05 Ciron - Ruffec
- Le 20/05 Le Blanc - Ciron
- Le 28/05 Ciron - Parnac
- Le 11/06 Tendu - Ciron

Les matchs se jouent à 15 heures. Venez les encourager.



- Voici des dates pour nos prochaines manifestations
  - Soirée moules frites Samedi 11 Mars
  - Loto Samedi 6 Mai
  - Barbecue Samedi 03 Juin

Le club vous souhaite un joyeux Noël et une très bonne année 2017.



Voici quelques photos des nouveaux vestiaires et douches





# Du côté de nos déchets

## Ce qu'il faut retenir de l'année 2016

### LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPD)

Après un travail de 5 années, le PLPD a pris fin en octobre 2016. Ce programme, en partie financé par l'ADEME, avait pour objectif de réduire de 7 % les déchets produits (sacs noirs, sacs jaunes, verre et papiers) sur le territoire du Symctom.

L'objectif a été atteint avec une diminution de 7,5 % des quantités collectées, dont 10 % de sacs noirs en moins, grâce aux nombreuses actions menées notamment sur le compostage individuel et collectif.



Inauguration d'un composteur collectif au collège  
des ménigouttes

## 54 %

C'est la quantité de déchets recyclables qui se trouvent encore dans les sacs noirs du Symctom.

Un travail mené par un bureau d'étude spécialisé a mis en évidence le fait que plus de la moitié des éléments contenus dans les sacs noirs sont des déchets valorisables (déchets organiques, papier, emballages entre autres).

Il appartient à chacun d'entre nous de faire les efforts nécessaires pour améliorer ces performances de tri.



Nouvelle presse pour le polystyrène

Dans le cadre des projets relatifs aux Territoires à Energie Positive pour la Croissante Verte (TEPCV), le Symctom vient d'acquérir une voiture électrique (Zoé) et une nouvelle presse pour la compaction du polystyrène.

Ce nouveau matériel va permettre de développer la valorisation du polystyrène ce qui a un double intérêt : écologique (diminution de l'enfouissement) et économique (recettes liées à la revente et économies des coûts de traitement).

Le Symctom va ainsi valoriser plus de 15 tonnes de polystyrène en 2016.

### Réouverture de la déchèterie du Rasimier

Avant de lancer le projet de création d'une nouvelle déchèterie sur la commune de Le Blanc, la collectivité a choisi de réhabiliter celle située sur la commune de La châtre l'Anglin.

Les travaux de reconstruction sont presque achevés. Le choix s'est porté sur un quai modulaire en béton avec possibilité de stockage sous plateforme.

La réouverture est programmée pour le début de l'année 2017, ce qui aura pour incidence la fermeture du site de Chaillac.



Pose des modules béton constituant la plateforme

*Un doute, une question ?*

*N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site*

*internet ([www.symctomleblanc.fr](http://www.symctomleblanc.fr))!*



**ARTISANS  
COMMERÇANTS  
PROFESSIONS  
LIBÉRALES  
AGRICULTEURS**

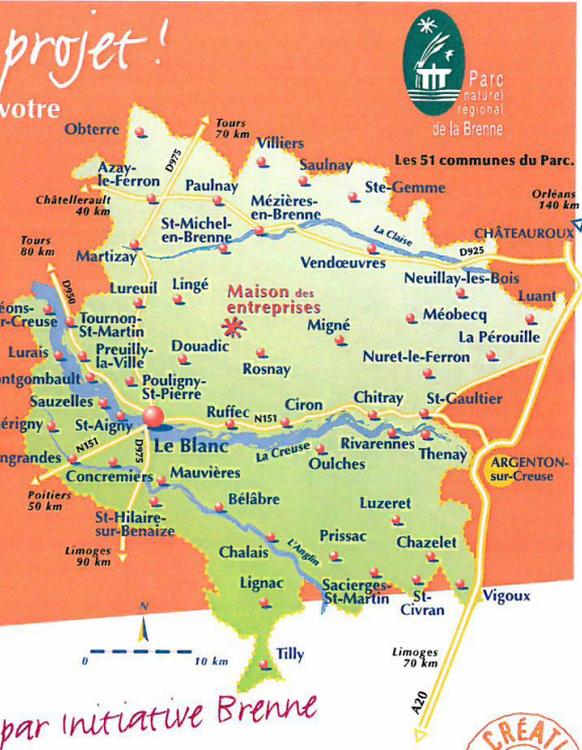
# Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

*Passer de l'idée au projet!*

Initiative Brenne vous accompagne dans votre projet d'entreprise...

- \* Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- \* Vous aide à constituer ou renforcer votre apport personnel au moyen de prêts (de 1500 € à 15000 €):
  - Prêt d'honneur Création ou Reprise
  - Prêt d'honneur Croissance (développement de l'activité)
  - Prêt d'honneur Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
  - Prêt Initiative Remarquable
- \* Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- \* Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.



Edition 2017  
Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse

*Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne*

**REPRISE - ENTREPRISE**

**Tony GIRAUD  
DECAP' BRENNE**  
Peinture, décapage  
industriel professionnels,  
particuliers  
LE BLANC

06 43 45 74 28  
decapbrenne  
Lundi au vendredi 9h-12h, sur rendez-vous l'après-midi.

**CROISSANCE - ENTREPRISE**

**Michelle PLANCHE  
CONCEPTCOIFFURE**  
Salon de coiffure  
ROSNAY

02 54 28 57 47  
Conceptcoiffure  
Mardi au samedi  
soins capillaires d'origine végétale.

**DEVELOPPEMENT - DURABLE -**

**Stéphane GEOFFROY  
FISH BRENNE**  
Transformation,  
maison de poissons  
POULIGNY-SAINT-PIERRE

02 54 28 01 35  
www.fishbrenne.fr  
Fish.brenne  
Mardi et mercredi 9h-12h / 14h-17h,  
jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-18h.

**CREATION - ENTREPRISE**

**Isabelle FRELON  
LIB'ISA**  
Librairie, produits locaux,  
art décoration, jeux enfants  
TOURNON-ST-MARTIN

02 54 28 78 25  
lib-isa@orange.fr  
Lib'isa Isabelle  
Lundi au samedi 7h-12h30/  
14h30-19h, dimanche 7h-12h  
Favorise les circuits courts et l'artisanat (savons...)



**Yohann MACE et  
Thomas COADALEN**  
**CYGNE FORMATION  
SERVICES**  
Centre de formation  
LE BLANC

☎ 02 54 38 32 78  
www.cygne-formations-services.fr  
📧 cygneformations

*Formation santé et sécurité  
au travail, management,  
prévention des risques,  
ergonomie.*



**Charles-Henri BLONDEAU**  
**METAMORPHOSE**  
Prêt à porter masculin et  
féminin  
LE BLANC

☎ 02 54 28 70 42  
🕒 Mardi au vendredi 9h30-  
12h30/14h30-19h,  
samedi 9h-12h30/14h-19h



**Maxence DUGUET**  
**DM COUVERTURE**  
Charpente - Couverture  
Zinguerie  
LE BLANC

☎ 06 44 30 36 89  
www.dm-couverture-leblanc.fr  
📧 d.m-couverture@outlook.fr

*RGE isolation, pose de laine  
de bois, agro-isolation...*



**Jean-Paul DESROSES**  
**AD4 ARCHITECTURE**  
LE BLANC

☎ 02 54 39 46 92  
06 89 67 92 83  
www.jpauldesroses.fr

*Pour une construction de qualité  
à prix maîtrisés.*



**Guillaume VERGER**  
**LOISIRS NATURE 36**  
Pêche, nautisme, kayak  
LE BLANC

☎ 02 54 37 16 46  
📍 Loisirs Nature 36  
🕒 Mardi au samedi 9h-12h/14h-18h30

*Utilisation d'emballages recyclés*



**Jérôme PERROCHON**  
**ARMURERIE BLANCOISE**  
Chasse-Tir-Coutellerie  
LE BLANC

☎ 09 67 80 16 46  
📍 Armurerie Blancoise  
🕒 Mardi au samedi 9h12h/14h-18h30

## Leur première bonne idée?

### Contacter Initiative Brenne pour bénéficier:

#### \* d'un appui global

avant la création, reprise ou un développement vous êtes aidé pour le montage de votre projet ou orienté vers un partenaire. Ensuite, le prêt d'honneur pallie votre manque de fonds propres. Enfin, nous suivons la bonne marche de votre entreprise et mobilisons un parrain. Ces services sont sans frais. Vous pouvez obtenir un prêt Nacre réservé aux demandeurs d'emploi ou d'autres dispositifs publics que nous gérons.

\* d'un prêt d'honneur gratuit. Une fois votre projet finalisé, vous le défendez devant un comité d'experts bénévoles. Notre prêt d'honneur est accordé sans intérêts et sans garantie. Vous le remboursez en cinq ans en moyenne. Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement ou des investissements immatériels. Les banques vous accordent ensuite plus facilement un financement bancaire: 1 € de prêt d'honneur déclenche en moyenne 5 € de prêt bancaire.

\* d'un parrain qui aide à se poser les bonnes questions vous bénéficiez de l'expérience d'un dirigeant d'entreprise, d'un cadre ou d'un senior. Le parrain écoute de façon bienveillante, aide à se poser les bonnes questions et à trouver les réponses, il épaulé face aux difficultés et ouvre son carnet d'adresses. Sans jamais s'immiscer dans la gestion.

**Initiative  
brenne**  
Un réseau. Un esprit



**Anita SAUPIC**  
LE CAFÉ DU CENTRE  
Bar Brasserie  
LE BLANC

☎ 02 54 37 00 81  
📍 Café du centre - Le Blanc  
🕒 Lundi à mercredi 7h-23h, jeudi 7h-1h, vendredi et samedi 7h-2h  
*wifi gratuit*



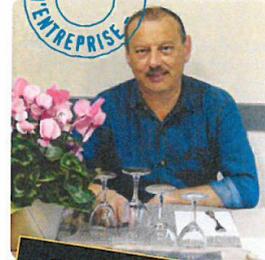
**Julien GILLET**  
LA CISTUDE  
Ecole de conduite  
LE BLANC

☎ 02 54 28 05 74  
@ lacistude36@gmail.com  
www.lacistude.com  
🕒 du lundi au samedi de 8h à 19h  
*ici conduire en boîte automatique c'est permis!*



**Ornella DANIEL**  
MANOIR DE LA PRESLE  
Chambre d'hôtes  
LE BLANC

☎ 02 54 28 02 20  
www.manoir-presle.fr  
*Petits déjeuners : produits locaux et maison*



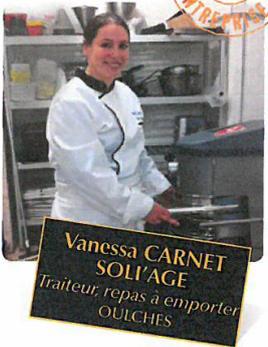
**François HAUBERT**  
LE RELAIS DE L'ABLOUX  
Bar brasserie pizza  
SACIERGES SAINT MARTIN

☎ 02 54 47 56 74  
📍 Le Relais De L'abloux  
🕒 mardi au samedi 9h-14h/18h-22h, dimanche 10h-14h/18h-21h.  
*Produits locaux et maison!*



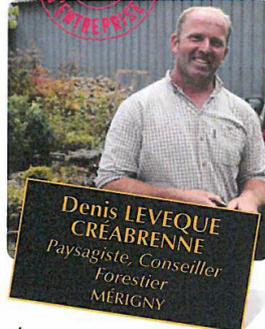
**Séverine COSSET**  
Charlene LIVONNET  
ATOL  
Magasin d'optique  
LE BLANC

☎ 02 54 37 06 34  
www.atol-opticien.com  
📍 Atol Les Opticiens Le Blanc  
🕒 Lundi 14h-18h, mardi au samedi 9h-12h30/14h-18h



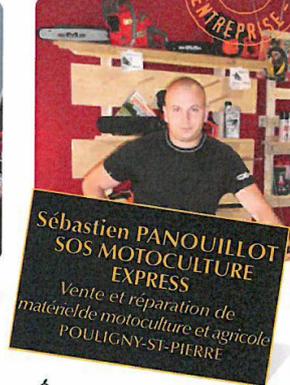
**Vanessa CARNET**  
SOLI'AGE  
Traiteur, repas à emporter  
OULCHES

☎ 06 11 02 17 95  
☎ 02 18 01 03 80  
@ soli.age@sfr.fr  
🕒 du dimanche au vendredi  
*Produits locaux et maison!*



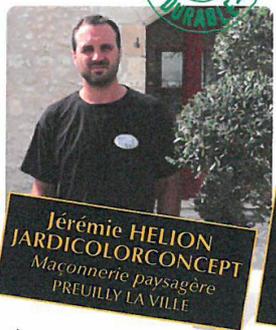
**Denis LEVEQUE**  
CRÉABRENNE  
Paysagiste, Conseiller  
Forestier  
MÉRIGNY

☎ 06 81 37 26 67  
Fax 02 54 37 66 17  
www.creabrenne.fr  
*Broyage de végétaux pour paillage - Priorité aux plantés mellifères dans les aménagements paysagers*



**Sébastien PANOUILLOT**  
SOS MOTOCULTURE  
EXPRESS  
Vente et réparation de matériel de motoculture et agricole  
POUILIGNY-ST-PIERRE

☎ 06 87 04 04 32  
@ sos.motoculture@orange.fr  
📍 sosmotocultureexpress



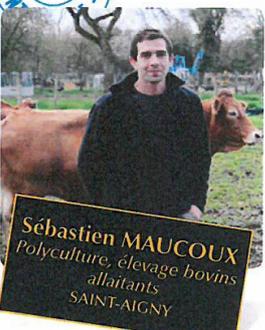
**Jérémie HELION**  
JARDICOLORCONCEPT  
Maçonnerie paysagère  
PREUILLY LA VILLE

☎ 06 04 67 73 90  
@ jeremy.helion@orange.fr



**Teddy ADDAD**  
GP 36 LE BLANC  
Pièces détachées : auto, moto, quad, motoculture agricole + visserie/ poids et outillage  
LE BLANC

☎ 02 54 38 09 29  
@ gp36leblanc  
🕒 Lundi 14h-19h, mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 8h-14h



**Sébastien MAUCOUX**  
Polyculture, élevage bovins allaitants  
SAINT-AIGNY



**Benjamin MAILHAC**  
LA MAISON DE BENJAMIN  
Electricité particuliers & industriels  
DOUADIC

☎ 06 13 13 10 55  
☎ 06 42 63 97 00  
www.lamaisondebenjamin.com  
*sécurité, confort et économie d'énergie!*

**CHOCOLAT  
PÂTISSERIE  
MACARON  
THÉ**

02 54 38 80 01  
www.creationchocolat.fr  
Mardi au samedi 7h30-13h/  
14h30-19h, dimanche 7h30-13h

**Lise et Thomas BELLET**  
CRÉATION CHOCOLAT  
Chocolaterie - Pâtisserie  
LE BLANC

**Charlène LHERPINIÈRE**  
DE MÈCHES AVEC VOUS  
Coiffure  
POULIGNY-ST-PIERRE

02 54 28 76 79  
Du mardi au samedi,  
non-stop le samedi

**Thibault MERRIAUX**  
MT PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
Plombier / chauffage  
CONCREMIERS

06 80 11 09 32

**Emilien COURTEMANCHE**  
CTFP  
Travaux forestiers (plantation,  
dépressage...) et paysagers  
VIGOUX

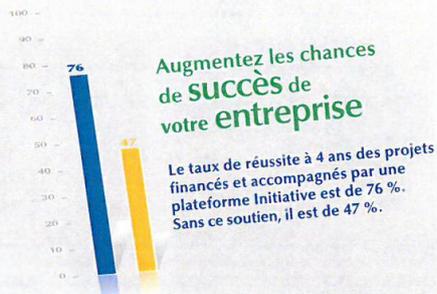
06 78 78 71 29  
02 54 47 08 83  
emilien.courtemanche@live.fr  
*Signataire de la charte  
PEFC selon les chantiers.*

**Sophie DEMERY**  
LE SAC À MALICE  
Maroquinerie, déco,  
cadeaux, souvenirs  
LE BLANC

02 54 39 23 97  
Mardi au samedi 9h-12h/14h - 19h

**Jonathan MARTEAU**  
COMPAGNIE  
ANIM'A LIER  
Animations animales  
DOUADIC

06 81 66 25 15  
<http://anim-a-lier.jimdo.com/>  
*Animations, activités  
intergénérationnelles  
(enfants, personnes âgées).  
Atelier recyclage, construction  
mangeoirs. Fournisseurs  
locaux pour l'alimentation des  
animaux...*



**Vous souhaitez créer,  
reprendre ou développer  
une entreprise en Brenne ?**

Initiative Brenne et les chambres de Métiers  
et de Commerce vous proposent un accueil  
personnalisé, en toute confidentialité à la  
Maison du Parc.

N'hésitez pas, contactez-les !

## Nos partenaires

### Entreprises et organismes



### Banques



### Cabinets comptables

CER France Indre  
GEC, Jean-Michel Géron  
Cabinet ATEC, Thierry Terrassier  
ACERP, Pascal Roy  
Jean-Claude Maurel  
FIDUCIAL, Sandrine Léostic

Cette opération est cofinancée par le Fonds européen de  
développement régional (FEDER) au titre de l'objectif spécifique  
3.A.1 « PME » 2014-2020



COMMUNES PARTENAIRES: Azay-le-Ferron, Bélâbre, Chalais, Ciron, Concremiers, Douadic, Fontgombault, Ingrandes, La Pérouille, Le Blanc, Lignac, Lingé, Luant, Lureuil, Luzeret, Martizay, Mauvières, Méobecq, Mézières-en-Brenne, Migné, Neuilly-les-Bois, Néons-sur-Creuse, Nuret-le-Ferron, Obterre, Oulches, Paulnay, Poulligny-St-Pierre, Preuilly-la-Ville, Prissac, Rivareignes, Rosnay, Ruffec-Le-Château, Sacieres-St-Martin, Saint-Aigny, Saint-Civran, Sainte-Gemme, Saint-Gaultier, Saint-Hilaire-sur-Benaize, Saulnay, Sauzelles, Thenay, Tilly, Tourmon-St-Martin, Vendœuvres, Vigoux, Villiers.



## BRENNE - BERRY

**CPIE Brenne - Berry**

35 rue Hersent Luzarche  
36290 Azay le Ferron

Tél. 02 54 39 23 43

Fax. 02 54 39 25 12

[cpie.brenne@wanadoo.fr](mailto:cpie.brenne@wanadoo.fr)

## Participez aux actions menées par le CPIE Brenne-Berry !

Le CPIE Brenne-Berry propose depuis plusieurs années des actions en direction de tous les habitants de l'Indre pour leur faire découvrir la nature proche de chez eux ou leur faire partager leurs pratiques de jardinage au naturel.

En 2017, vous êtes invités à participer gratuitement à deux actions :

- « **Ça lézarde dans mon jardin** » pour découvrir et protéger les Reptiles présents dans son jardin



Cette opération a pour objectif de faire découvrir à toutes les personnes volontaires les Reptiles présents dans leurs jardins et les moyens de protéger ces espèces menacées.

Adrien Métivier, animateur nature au CPIE Brenne-Berry, mènera une campagne d'inventaire des Reptiles chez les particuliers de l'Indre grâce à deux visites, l'une en avril, l'autre en juin 2017. Lors de ces visites, il apportera des conseils pour l'aménagement de votre jardin afin de favoriser la présence et la sauvegarde des ces espèces.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à le contacter dès

maintenant au 02 54 39 28 95 ou à l'adresse [adrien-metivier@cpiébrenne.org](mailto:adrien-metivier@cpiébrenne.org).

[www.cpiébrenne.org](http://www.cpiébrenne.org)

CENTRE PERMANENT  
D'INITIATIVES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
N° SIRET : 32059897200026  
Code APE : 9499Z

N° Organisme de formation : 243 600 407 36  
N° Agrément Education Nationale : 36. 14. 09  
Association éducative complémentaire de l'enseignement public  
(arrêté du 03/04/2013 ; BO du 25 avril 2013)



BRENNE - BERRY

- « Bienvenue dans mon jardin au naturel » pour partager ses astuces de jardinage au naturel



Le CPIE Brenne-Berry coordonne l'événement national « Bienvenue dans mon jardin au naturel » depuis 2013 dans l'Indre et depuis 2016 dans le Cher également. À cette occasion, des jardiniers n'utilisant pas de produits chimiques (ni engrais, ni pesticides) ouvrent leur jardin au public le temps d'un week-end pour partager leur passion et leurs

pratiques du jardinage au naturel (paillage, auxiliaires...). Cette année l'ouverture des jardins au public aura lieu le week-end du 10 et 11 juin 2017.

Cet événement rencontre un vif succès puisque 37 jardins ont ouvert leurs portes en 2016 avec plus de 1800 visites. **Si, vous aussi, vous souhaitez ouvrir votre jardin en 2017, vous pouvez contacter dès maintenant Jérémy Bouillaud au 02 54 39 29 15 ou par mail à [jeremy-bouillaud@cpiebrenne.org](mailto:jeremy-bouillaud@cpiebrenne.org).**

## Quelle eau buvez-vous ?

### Syndicat de CIRON-OULCHES

#### Quelques recommandations



Après quelques jours d'absence, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations. Laissez-la couler un instant avant de la boire.



La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé. Plus son taux est élevé, plus l'eau a tendance à entartrer les canalisations, les chauffe-eaux et appareils électroménagers.



Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



A dose modérée le fluor est bénéfique pour la santé, notamment pour la prévention de la carie dentaire. En deçà de 0,5 mg/l, un apport complémentaire après avis médical, est conseillé (sel fluoré, dentifrice fluoré, ...)



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.  
Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de CIRON-OULCHES exploite en régie son réseau de production et distribution d'eau potable.

#### Ressources en eau

L'eau provient du forage de Scoury à CIRON dont la déclaration d'utilité publique de protection a été prononcée par arrêté préfectoral du 8 novembre 2012  
L'eau subit un simple traitement de désinfection avant mise en distribution.

#### Communes desservies

Le réseau dessert les communes de Ciron et Oulches soit environ 945 habitants.

#### Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est chargée réglementairement du contrôle sanitaire de l'eau potable. La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles officiels périodiques au niveau des ressources, de la production et de la distribution dont la fréquence est fonction de la population desservie et des volumes produits.

**Ainsi, 11 prélèvements donnant lieu à l'analyse de 1026 paramètres ont été réalisés en 2015 pour l'ensemble du syndicat.**

En cas d'anomalie, le distributeur d'eau est systématiquement informé, une enquête est immédiatement effectuée afin d'en rechercher les causes et définir les solutions d'amélioration.

**Les résultats de ces analyses sont consultables** au siège du syndicat, en mairie, mais aussi sur le site Internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr).

#### Les principaux résultats d'analyses

(parmi 73 paramètres analysés dont 297 substances recherchées pour le seul paramètre pesticides)

paramètre	unité	limite qualité	résultat	commentaire
Bactériologie	%	Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale	<b>tous résultats conformes</b>	<b>EAU TRES SATISFAISANTE</b>
Dureté (TH)	°F	-	<b>moyenne : 26</b>	<b>EAU CALCAIRE, DURE</b>
Nitrates	mg/l	50	<b>moyenne : 18</b>	<b>EAU CONFORME</b>
Turbidité	NFU	2 référence de qualité	<b>tous résultats conformes</b>	<b>EAU SATISFAISANTE</b>
Fluor	mg/l	1,5	<b>inférieur à 0,3</b>	<b>EAU FAIBLEMENT FLUOREE</b>
Pesticides	µg/l*	0,1	<b>tous résultats conformes</b>	<b>EAU CONFORME</b>

1 µg/l (microgramme par litre) = 0,001 mg/l

#### Conclusion sanitaire globale

**La qualité générale de l'eau distribuée par le syndicat intercommunal de CIRON-OULCHES en 2015 s'est avérée très satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés.**

Le responsable du pôle Santé  
Publique et Environnementale  
Rémy PARKER

### Janvier :

Samedi 21	Vœux du Conseil Municipal	salle des fêtes
-----------	---------------------------	-----------------

### Février :

Samedi 04	Bal Folk du Branle des Etangs	salle des fêtes
-----------	-------------------------------	-----------------

Samedi 11	Soirée Années 80 APE Ciron Oulches	salle des fêtes
-----------	------------------------------------	-----------------

### Mars :

Samedi 11	Soirée Union sportive	salle des fêtes
-----------	-----------------------	-----------------

### Avril :

Dimanche 23	Election présidentielle 1 <sup>er</sup> Tour	mairie
-------------	--	--------

Dimanche 30	Randonnées du Comité des Fêtes	
-------------	--------------------------------	--

### Mai :

Samedi 06	Loto Union sportive	salle des fêtes
-----------	---------------------	-----------------

Dimanche 07	Election présidentielle 2 <sup>ème</sup> tour	mairie
-------------	---	--------

Lundi 08	Cérémonie commémorative	monument aux Morts
----------	-------------------------	--------------------

Dimanche 21	Bourse aux vêtements APE Ciron Oulches	salle des fêtes
-------------	--	-----------------

### Juin :

Samedi 03	Barbecue Union sportive	Stade
-----------	-------------------------	-------

Dimanche 11	Elections législatives 1 <sup>er</sup> tour	Mairie
-------------	---	--------

Samedi 17	Concours de Pétanque nocturne Amicale Bouliste	Place de la gare
-----------	--	------------------

Dimanche 18	Elections législatives 2 <sup>ème</sup> tour	Mairie
-------------	--	--------

Samedi 24	Fête de la Musique Amicale Cironnaise	salle des fêtes
-----------	---------------------------------------	-----------------

### Juillet :

Dimanche 02	Brocante du Comité des fêtes	place de la gare
-------------	------------------------------	------------------

Samedi 08	Concours de Pétanque de l'Amicale bouliste	place de la gare
-----------	--	------------------

Dimanche 09	Cérémonie commémorative du 10 juillet 1944	Aux Descends
-------------	--	--------------

Samedi 29	Fête/ Feu d'artifice Comité des Fêtes	
-----------	---------------------------------------	--

### Août :

Dimanche 13	Concours de Pétanque de l'Amicale bouliste	place de la gare
-------------	--	------------------

Septembre :

Dimanche 03	Concours de Pétanque de l'Amicale bouliste	place de la gare
Samedi 09	Loto Union sportive	salle des fêtes

Octobre :

Samedi 07	Bal Folk du Branle des Etangs ?	salle des fêtes
Vendredi 13	Marche nocturne au profit du TELETHON	
Samedi 14	Loto APE Ciron Oulches	salle des fêtes
Dimanche 22	Repas des Anciens	salle des fêtes

Novembre :

Mercredi 01	Loto des Donneurs de Sang	salle des fêtes
Samedi 11	Cérémonie commémorative	Monument aux Morts
	Soirée Pot au Feu FR Activités Loisirs	salle des fêtes
Vendredi 17	Soirée Beaujolais Batucada	salle des fêtes
Dimanche 18	Sainte Cécile Amicale Cironnaise	salle des fêtes

Décembre :

Samedi 02	Téléthon	salle des fêtes
-----------	----------	-----------------